

MUNICIPALES
2020

Marseille

Bilan de votre ville
7 thématiques en chiffres clés

INSTITUT
MONTAIGNE



Municipales à Marseille

1. Bilan et analyse de la santé financière

Chiffres clés de la ville					
	2018	2014	2008		
Population	869 815	866 644	807 071		
Dépenses					
	M€	Evolution depuis 2014	M€	Evolution depuis 2008	M€
Dépenses totales	1391,1	- 9,1 %	1530,6	- 4,1 %	1450,5
Dépenses par habitant (€)	1599	- 10,2 %	1781	- 11,0 %	1797
Charges de fonctionnement	1024,6	- 2,6 %	1052,1	+ 3,3 %	991,9
Emplois d'investissement	366,6	- 23,4 %	478,5	- 20,1 %	458,6
Charges de personnel	579,7	- 0,2 %	581,1	+ 11,3 %	521
Charges de personnel par habitant (€)	667	- 1,3 %	676	+ 3,4 %	645
Dépenses d'équipement	173,3	- 16,2 %	206,7	- 10,3 %	193,3
Dépenses d'équipement par habitant (€)	199	- 17,4 %	241	- 17,1 %	240,0
Recettes					
	M€	Evolution depuis 2014	M€	Evolution depuis 2008	M€
Recettes totales	1545,7	- 5,6 %	1637,5	+ 4,6 %	1477,5
Produits des impôts locaux	533,1	+ 15,9 %	459,8	+ 59,9 %	333,5
Produits des impôts locaux par habitant (€)	613	+ 14,6 %	535	+ 48,4 %	413
DGF	220,5	- 15,1 %	259,8	- 9,6 %	243,8
DGF par habitant (€)	253	- 16,2 %	302	- 16,2 %	302
Dettes et financement					
	M€	Evolution depuis 2014	M€	Evolution depuis 2008	M€
Dettes	1661	- 10,3 %	1852,6	- 10,2 %	1849,2
Dettes par habitant (€)	1910	- 11,4 %	2156	- 16,6 %	2291
Dettes/CAF (en années)	8,7 ans	-3,2 ans	11,9 ans	- 29,2 ans	37,9 ans

Chiffres clés de l'intercommunalité			
	2018		
Population de l'intercommunalité	1 895 060		
	M€	Montant par habitant (€)	Depuis 2016 (%)
Dépenses totales - budget total	3 263,5	1 722	+ 23 %
Dette	2 749,5	1 451	+ 13,4 %

La commune de Marseille compte une population en augmentation régulière mais modérée : elle atteint 869 815 habitants en 2018.

Elle consacre ses dépenses (1 391 M€ en 2018) à trois fonctions principales, représentant plus de la moitié de celles-ci : l'administration générale, premier poste de dépenses avec 294 M€ en 2018, l'action éducative (215 M€) et la charge de la dette (215 M€). La charge de la dette représente ainsi 15,5 % des dépenses, devant les actions de sécurité et de salubrité publique (166 M€). Il convient également de souligner que les dépenses de personnel représentent 579,7 M€ en 2018, en augmentation de + 11,3 % par rapport à 2008.

En dépit du dynamisme démographique, les dépenses de la commune ont dans l'ensemble légèrement décliné en valeur, pour atteindre 1 391 M€ en 2018, contre 1 450 M€ en 2008.

La tendance baissière de la dépense s'explique pour partie par la création, au 1^{er} janvier 2016, de la métropole Aix-Marseille-Provence. Les dépenses de la métropole s'élèvent en 2018 à 3 264 M€ environ, en croissance de 23,1 % par rapport à 2016. Elles représentent désormais plus du double du budget de la commune de Marseille. La métropole, qui inclut un ensemble vaste de 92 communes pour 1,8 million d'habitants, exerce notamment des compétences qui lui ont été transférées par les communes, dont celle de Marseille, en matière de développement économique, social et culturel.

La tendance s'explique également par le net recul de l'investissement. La commune de Marseille y a ainsi consacré environ 367 M€ en 2018, contre 686 M€ en 2007, soit une baisse significative de l'ordre de 310 M€. Concernant la métropole Aix-Marseille-Provence, les dépenses d'investissement ont nettement augmenté (+ 51,3 % entre 2016 et 2018), pour s'établir à 1 433,8 M€ en 2018.

Cette trajectoire de baisse de la dépense de la commune n'a pas été constante durant la période 2008-2018. En particulier, les variations des dépenses peuvent être liées aux deux cycles électoraux (augmentation des dépenses avant l'élection, puis une baisse lors de l'année de l'élection et l'année suivante).

Au cours de la décennie, la contraction de la dépense de la commune de Marseille a permis de faire refluer sa dette. Après avoir oscillé entre 1 800 M€ et 1 900 M€ sur la période 2008-2016, la dette de la commune de Marseille a nettement reculé en 2017 et en 2018, pour atteindre 1 661 M€. Cette baisse, de près de 230 M€ par rapport au pic d'endettement atteint en 2016, reflète un double mouvement d'amélioration de la capacité d'autofinancement de la commune et de réduction significative des investissements.

La fiscalité locale a connu un mouvement inverse de celui des dépenses. Au cours de la période 2008-2018, la fiscalité directe locale est passée de 333,5 M€ en 2008 à 533,1 M€ en 2018, soit une croissance de 60 %. Le dynamisme de la fiscalité locale provient pour partie de l'augmentation des taux, qui ont notamment atteint en 2015 un plafond de 28,6 % pour la taxe d'habitation, un niveau nettement au-dessus de la moyenne des communes de plus de 100 000 habitants avec néanmoins des bases imposables inférieures à la moyenne des communes de la même strate.

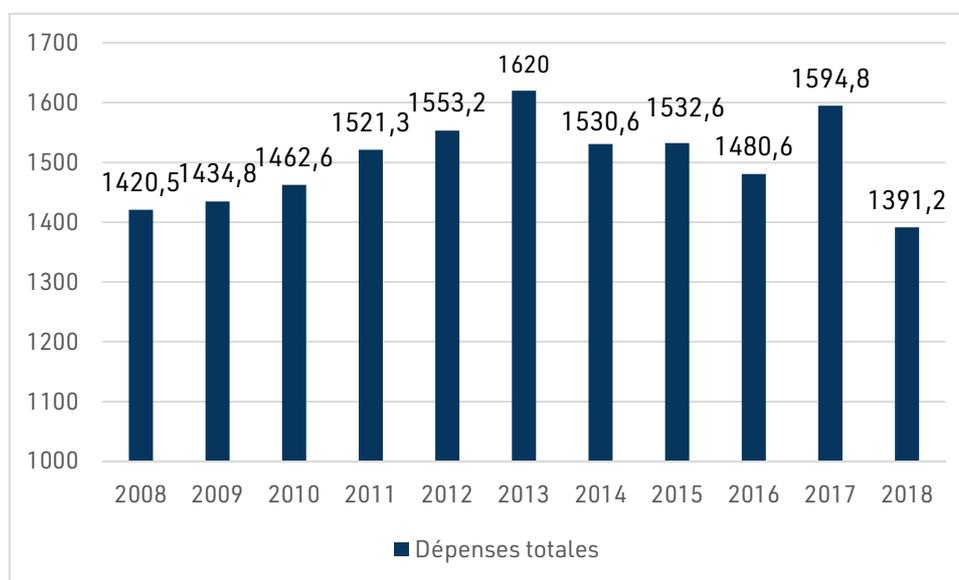
1.1. Les dépenses

La commune de Marseille a connu trois phases d'évolution des dépenses :

- d'abord, une croissance soutenue des dépenses entre 2008 et 2013 ;
- puis une brusque baisse, expliquée principalement par la baisse des dépenses d'investissement, en 2014, avant d'augmenter à nouveau du fait de l'augmentation des dépenses d'investissements en 2017 ;
- et enfin une nouvelle baisse importante du budget en 2018.

Sur dix ans, les dépenses publiques de la commune ont légèrement décliné en valeur (hors correction de l'inflation). La situation se caractérise donc à la fois par une baisse globale de la dépense et un cycle électoral marqué. La ville de Marseille enregistre effectivement une augmentation des dépenses d'investissements avant l'élection, puis une baisse lors de l'année de l'élection et l'année suivante.

Graphique 1 : Évolution des dépenses de la ville de Marseille 2008-2018 (en M€)



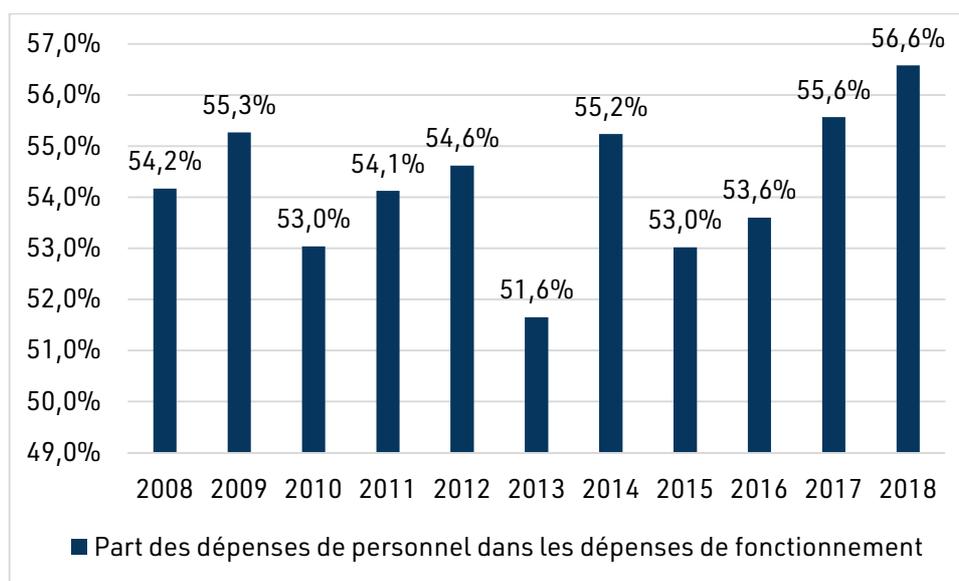
Source : DGFIP

a) Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement ont légèrement augmenté sur la période 2008-2014, puis baissé dans la période 2014-2018.

Cette baisse explique pour partie l'augmentation de la part des dépenses de personnel dans les dépenses de fonctionnement, elle-même issue d'une augmentation nette des dépenses de personnel en valeur (+ 11,3 %).

Graphique 2 : Part des dépenses de personnel dans les dépenses de fonctionnement de la ville de Marseille 2008-2018 (en %)



Source : DGFIP

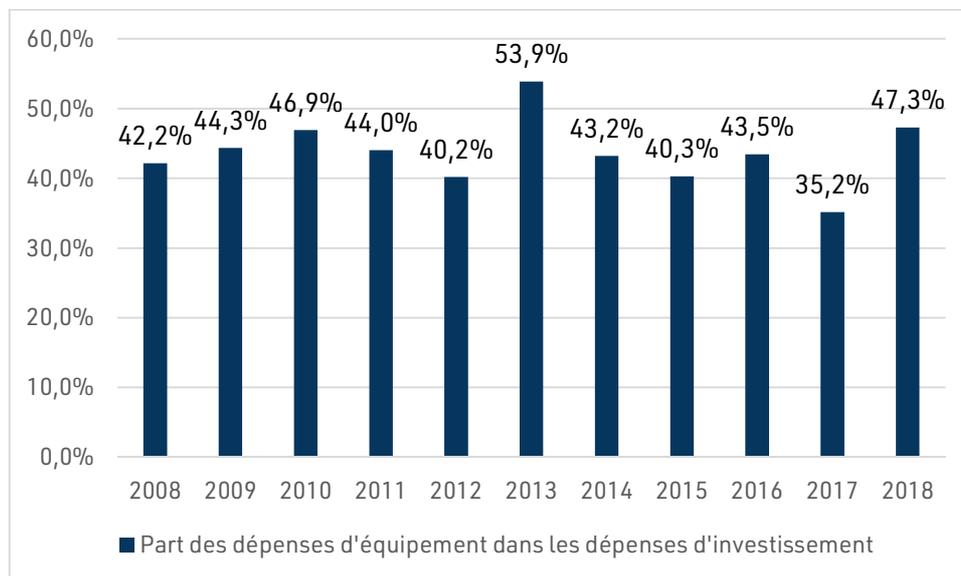
b) Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement à Marseille sont particulièrement dépendantes du cycle électoral. A titre d'exemple, elles ont baissé de 32,9 % entre 2017 et 2018 (passant de 547 M€ à 366,6 M€). Entre 2007 et 2018, elles ont chuté de 686 M€ à 366,6 M€, soit une baisse de 46 %. L'accroissement de la capacité de désendettement ces dernières années est largement imputable à cette baisse du niveau d'investissement.

La part des dépenses d'équipement parmi les dépenses d'investissement reste globalement stable, modulo le cycle électoral, autour de 40 %, avec un pic en 2013. Ainsi, les baisses fortes sur certaines années des investissements ont compris une baisse des dépenses d'équipement.

Parmi les récents programmes d'investissement, on peut citer la modernisation et la requalification du parc d'éclairage (pour 29 M€, dont 4 M€ en 2018), le renouvellement du matériel des Marins-Pompiers (pour 9 M€ en 2018) ou encore la réalisation et la réhabilitation d'équipements sportifs (modernisation du stade Lamartine, rénovation de la piscine Saint-Charles, réalisation d'un stade de catégorie 3 Malpassé) pour 4,3 M€.

Graphique 3 : Part des dépenses d'équipement dans les dépenses d'investissement de la commune de Marseille 2008-2018 (en %)



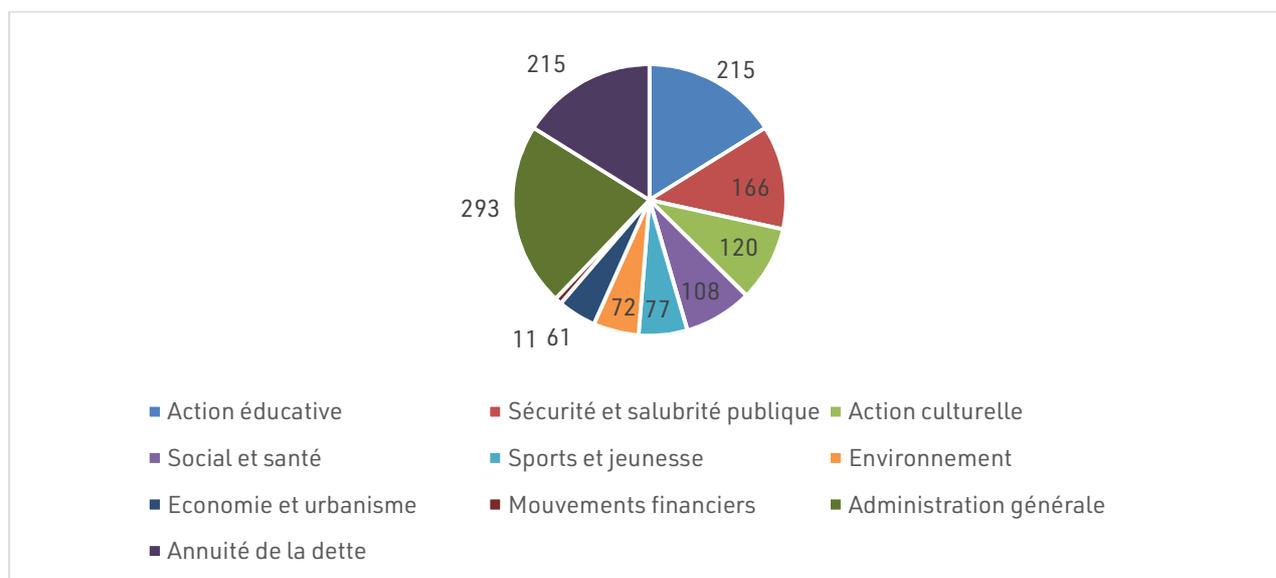
Source : DGFIP

c) Ventilation par fonction

Trois fonctions principales portent plus de la moitié des dépenses de la commune de Marseille (54 %) : l'administration générale (premier poste de dépenses avec 294 M€ en 2018), l'action éducative et la charge de la dette (ces deux postes représentant chacun 215 M€).

La charge de la dette représente ainsi 15,6 % des dépenses, devant les actions de sécurité et de salubrité publique (166 M€, soit 12 % des dépenses).

Graphique 4 : Ventilation par fonction des dépenses en 2018 (en M€)



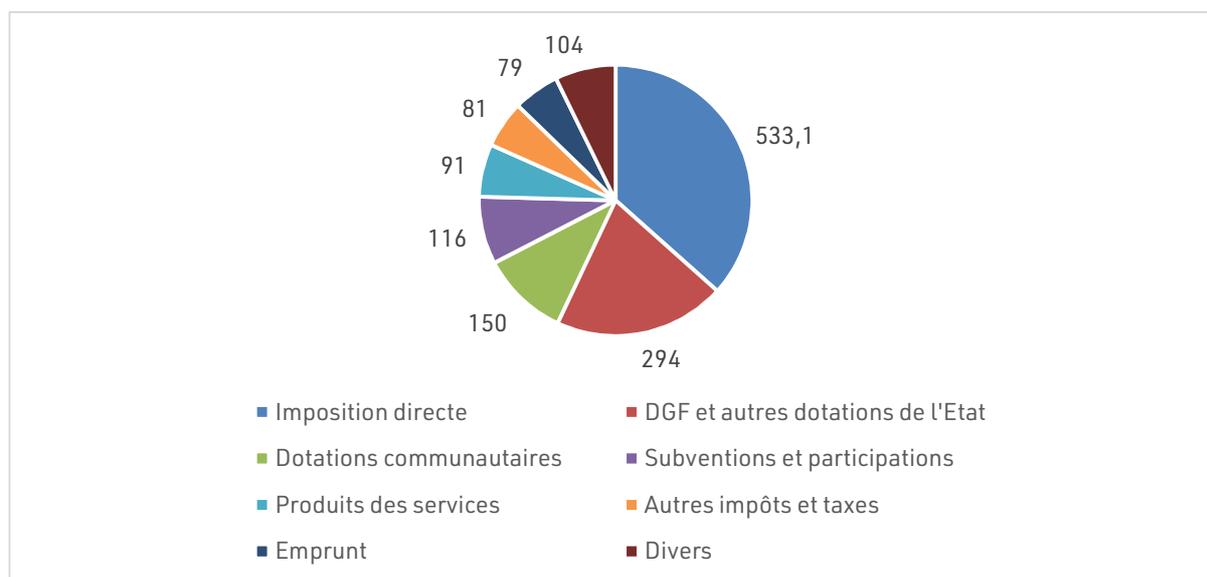
Source : présentation du compte administratif 2018, dépenses totales de la commune de Marseille

1.2. Les recettes

La fiscalité directe, avec 533,1 M€ en 2018, représente un peu plus du tiers des moyens de financement de la commune de Marseille (1 444 M€ au total). La dotation globale de fonctionnement et les autres dotations de l'Etat constituent le second poste de financement, avec 294 M€, soit environ un cinquième du total.

Parmi les autres ressources financières, de montants plus limités, il convient de souligner l'apport du financement par l'emprunt (79 M€, soit 21,5 % des dépenses d'investissement).

Graphique 5 : Moyens de financement de la commune de Marseille en 2018 (en M€)



Source : présentation du compte administratif 2018, moyens de financement de la commune de Marseille

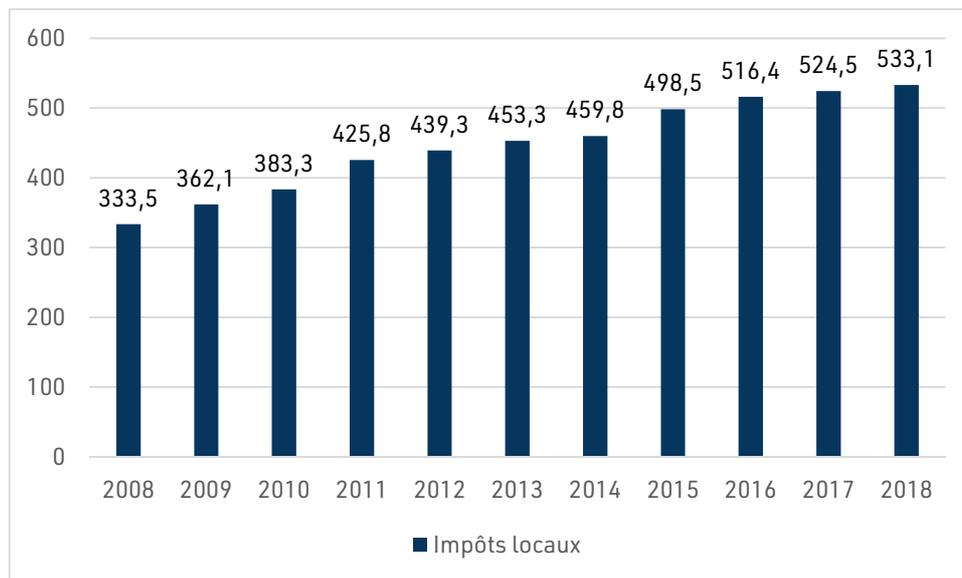
a) Taxes

Le produit de la fiscalité directe locale a enregistré une augmentation constante depuis 2008. Elle est ainsi passée de 333,5 M€ en 2008 à 533,1 M€ en 2018, soit une croissance de 60 %.

Le dynamisme de la fiscalité locale provient pour partie de l'augmentation des taux, qui ont atteint en 2015 un maximum de 28,6 % pour la taxe d'habitation, 24 % pour la taxe sur le foncier bâti et 25 % pour la taxe sur le foncier non bâti. En particulier, le taux de la taxe d'habitation se situe nettement au-dessus de la moyenne de la strate des communes de plus de 100 000 habitants, avec un écart de plus de six points. Inversement, les bases imposables pour la fiscalité locale sont plus étroites à Marseille qu'en moyenne dans cette strate.

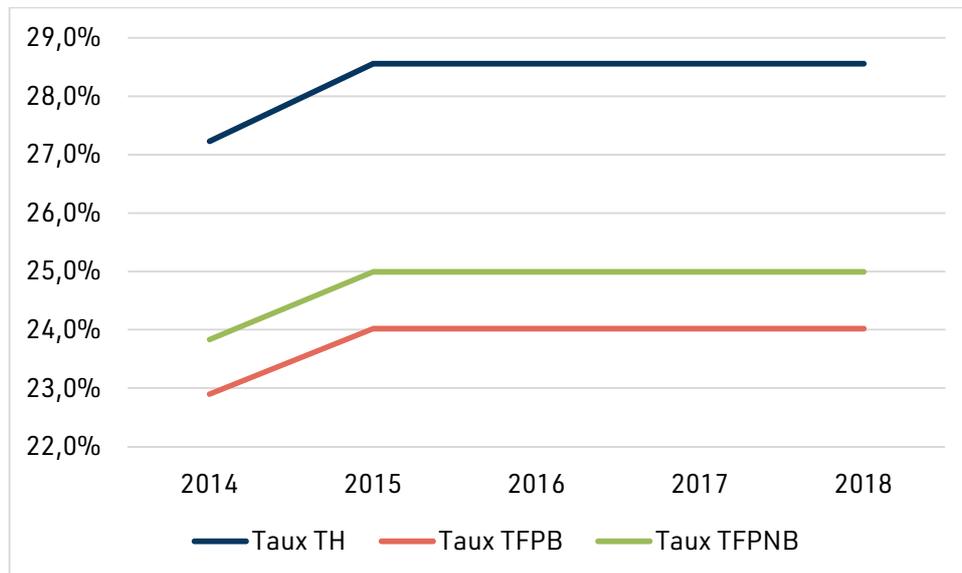
Au total, en matière de taxe d'habitation, la commune de Marseille se caractérise par un taux plus élevé mais une base plus étroite que la moyenne de sa strate. Le rendement de la taxe d'habitation a atteint 300,8 M€ en 2018, en légère croissance par rapport à l'année 2017 (296,2 M€).

Graphique 6 : Produit de la fiscalité directe locale 2008-2018 (en M€)



Source : DGFIP

Graphique 7 : Évolution des taux de la fiscalité locale 2014-2018 (en %)



Source : DGFIP

Tableau 1 : Évolution des taux de la fiscalité directe locale 2014-2018 (en %)

	2014		2015		2016		2017		2018	
	Mars.	Strate								
Taxe d'habitation	27,2 %	21,0 %	28,6 %	21,5 %	28,6 %	22,3 %	28,6 %	22,1 %	28,6 %	22,0 %
Foncier bâti	22,9 %	23,1 %	24,0 %	23,7 %	24,0 %	23,9 %	24,0 %	23,7 %	24,0 %	23,8 %
Foncier non bâti	23,8 %	35,3 %	25,0 %	36,4 %	25,0 %	36,7 %	25,0 %	35,7 %	25,0 %	37,2 %

Source : DGFIP

Tableau 2 : Bases imposables à Marseille et dans les communes de la même strate 2018 (en € par habitant)

Taxes	Bases imposables 2018	
	Marseille	Moyenne de la strate
Taxe d'habitation	1202	1388
Taxe sur le foncier bâti	1094	1412
Taxe sur le foncier non bâti	3	3

Source : DGFIP

b) Dotations de l'État

La commune de Marseille bénéficie en 2018 de 220,5 M€ de dotation globale de fonctionnement et d'autres dotations de l'Etat, soit 20,4 % de moyens de financement de la commune de Marseille.

Cet effort financier de l'Etat représente un montant équivalent au cumul des dépenses de la commune en matière culturelle, sociale, de santé, de sports et de jeunesse (305 M€ au total).

Au cours de la période de 2008 à 2018, la dotation globale de fonctionnement s'est contractée de 23,3 M€ (soit une baisse de 9,6 % sur la période).

1.3. Dette et financement

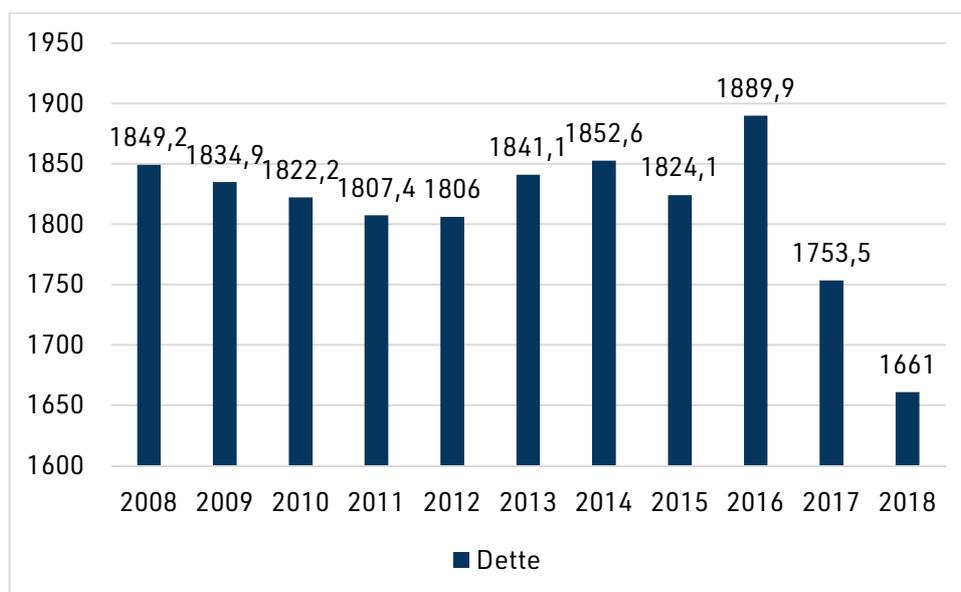
a) Endettement

Après avoir oscillé entre 1 800 M€ et 1 900 M€ sur la période 2008-2016, la dette de la commune de Marseille a nettement reculé en 2017 et en 2018, pour atteindre 1 661 M€.

Cette baisse de près de 230 M€ par rapport au pic d'endettement atteint en 2016 reflète un doublement mouvement d'amélioration de la capacité d'autofinancement de la commune et de réduction significative des investissements.

En 2018, la commune de Marseille a ainsi simultanément enregistré une capacité d'autofinancement la plus forte de la période 2008-2018 (190,8 M€) et une dépense d'investissement la plus faible (366,6 M€, contre 547 M€ au maximum).

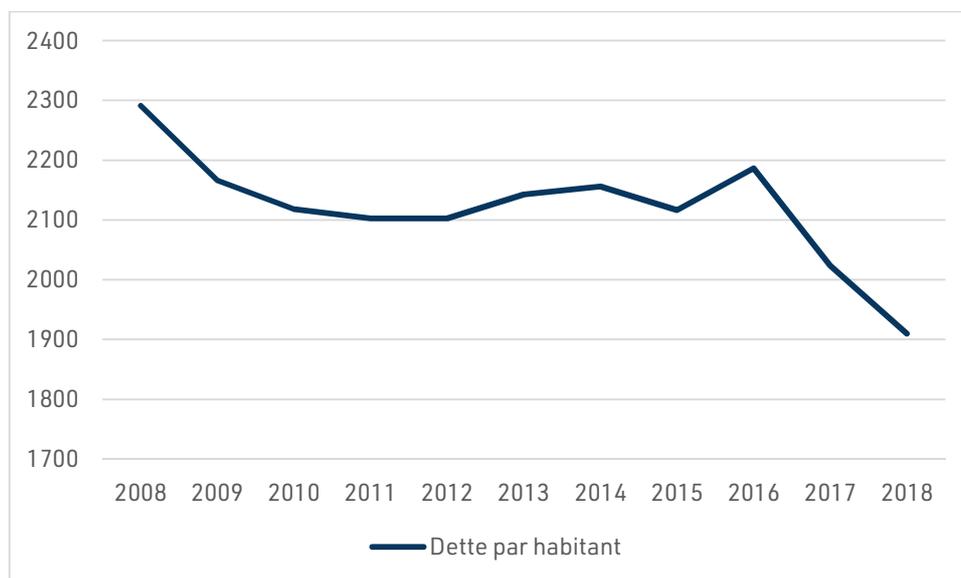
Graphique 8 : Évolution de la dette de la commune de Marseille 2008-2018 (en M€)



Source : DGFIP

La réduction de l'encours de la dette de la commune de Marseille, concomitante d'une augmentation légère mais continue de la population, se traduit par un net recul du montant de la dette par habitant. En 2018, ce montant s'élève à 1 910 €, après un pic de 2 291 € atteint en 2008.

Graphique 9 : Évolution de la dette par habitant 2008-2018 (en €)

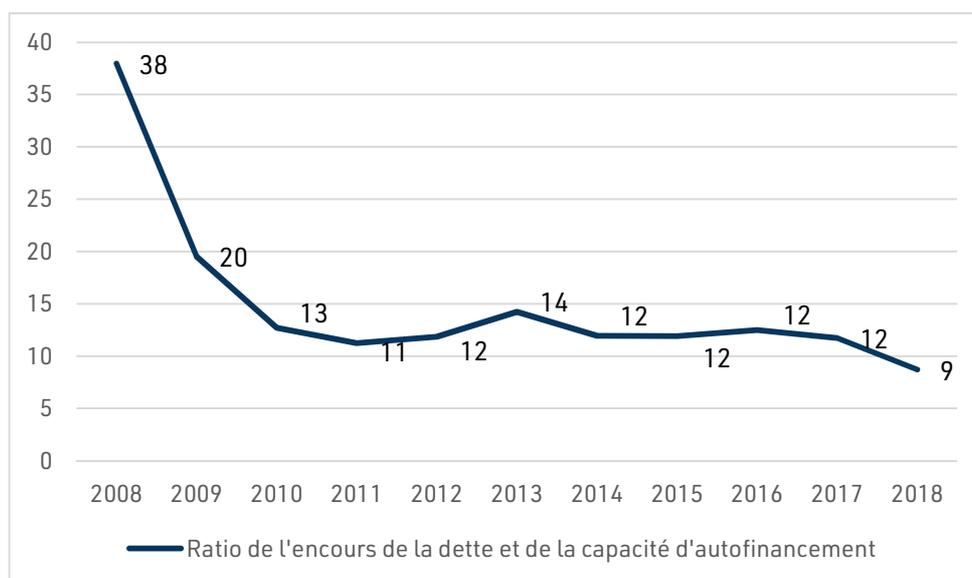


Source : DGFIP

b) Capacité de désendettement

Le redressement de la capacité d'autofinancement de la commune de Marseille entre 2008 et 2010 a permis d'améliorer significativement sa capacité de désendettement. Depuis 2011, il faut entre 9 et 14 années d'autofinancement pour rembourser l'encours total de la dette de la commune. C'est en 2018 que cette durée a atteint son minimum (8,7 ans), sous l'effet de la réduction de l'encours de la dette.

Graphique 10 : Capacité de désendettement de la commune de Marseille 2008-2018 (en années)



Source : DGFIP

1.4. Intercommunalité / la ville dans son environnement

La métropole Aix-Marseille-Provence a été créée le 1er janvier 2016 à la suite de la loi MAPTAM.

La métropole d'Aix-Marseille-Provence compte 92 communes pour 1,8 million d'habitants, soit 93 % de la population des Bouches-du-Rhône et 37 % de la population de l'ensemble de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Elle est aujourd'hui la plus étendue de France.

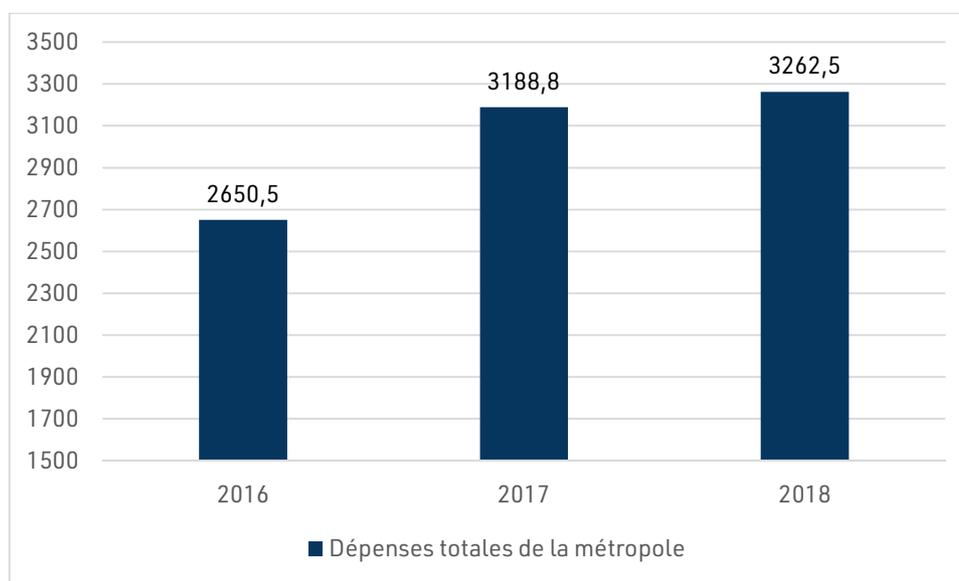
Elle dispose de compétences en matière de :

- développement économique, social et culturel (ex : programme de soutien et d'aides aux établissements d'enseignement supérieur et aux programmes de recherche) ;
- aménagement de territoire (ex : constitution de réserves foncières, prise en considération d'un programme d'aménagement d'ensemble et détermination des secteurs d'aménagement) ;
- gestion de certains services publics et de politique de l'endettement (ex : programmes locaux de l'habitat).

Elle dispose en outre de compétences transférées par le département, principalement dans le domaine social, à l'instar de la gestion du fonds de solidarité pour le logement, ou de l'aide individuelle aux jeunes en difficulté.

Son budget a largement augmenté depuis sa création (+ 23 %).

Graphique 11 : Budget de la métropole d'Aix-Marseille Provence 2016-2018 (en M€)



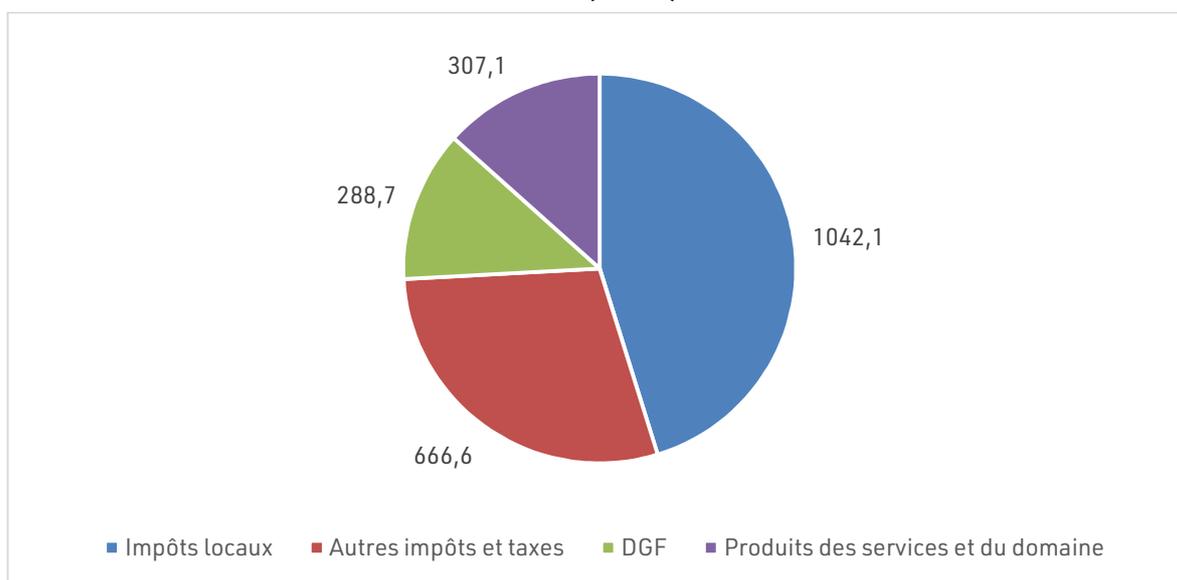
Source : DGFIP

Les dépenses de fonctionnement représentent 1 829,7 M€, comprenant des dépenses de personnel à 367,8 M€ pour environ 7 500 agents. Cette masse salariale a crû depuis 2016 (347 M€ soit +5,8 %).

Si les dépenses d'investissement ont largement augmenté (+ 51,3 %) entre 2016 et 2018 (de 947,9 M€ à 1 433,8 M€ soit + 485,9 M€), les dépenses d'équipement ont enregistré une croissance moins forte (de 539,0 M€ à 607,5 M€ soit + 12,6 %). L'effort de l'Etat en dotation globale de fonctionnement représente désormais une partie contenue des recettes de fonctionnement de la métropole, dont près de la moitié des ressources vient des impôts locaux, qu'elle redistribue néanmoins principalement aux collectivités qui la composent.

L'intégration fiscale des communes au sein de la métropole est relativement importante mais plus faible que pour d'autres métropoles (coefficient d'intégration fiscale en 2019 de 0,34, contre 0,60 pour le grand Nancy et 0,47 pour la métropole Nice Côte d'Azur).

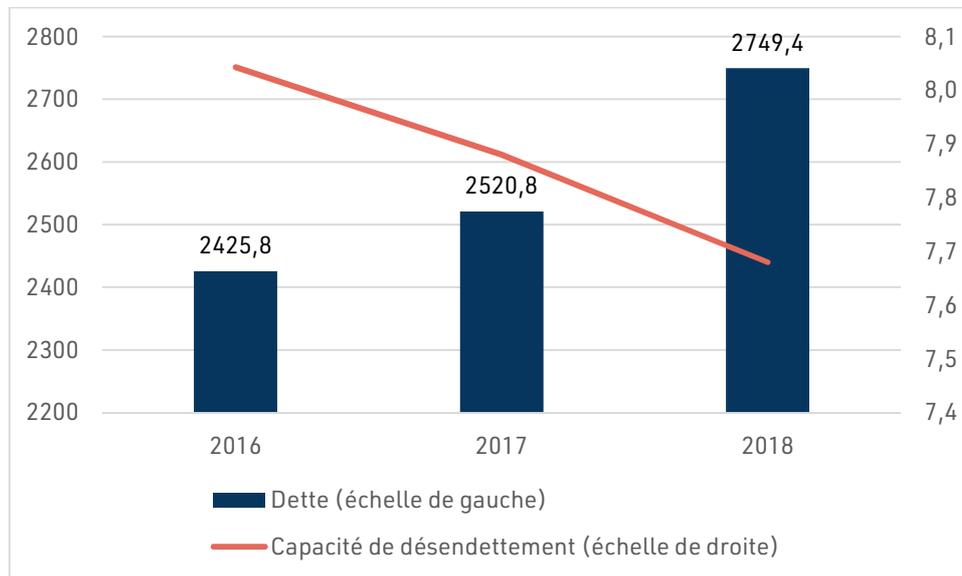
Graphique 12 : Principales recettes de fonctionnement de la métropole d'Aix-Marseille Provence 2018 (en M€)



Source : DGFIP

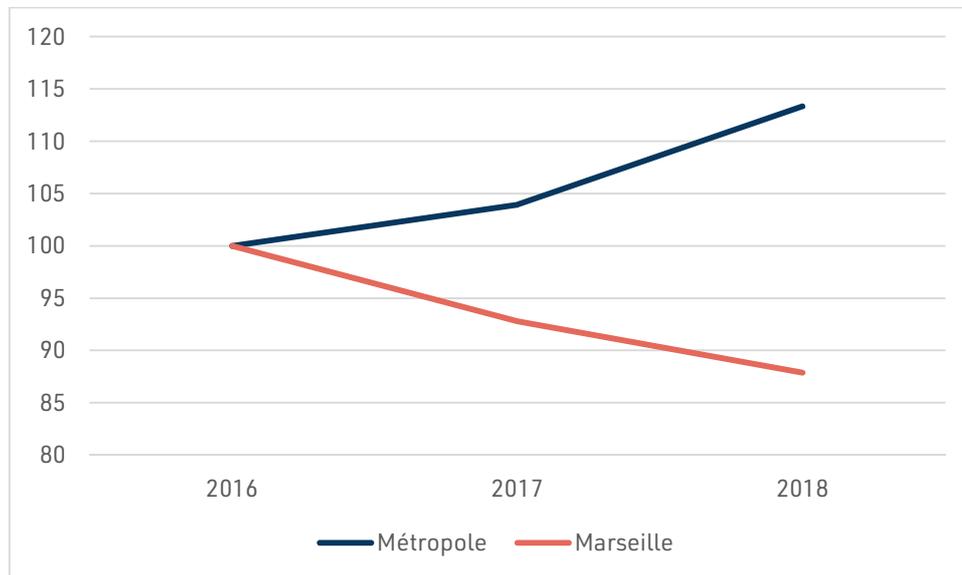
Si la dette augmente dans les années 2016 à 2018 (de 2 425,8 M€ à 2 749,4 M€ soit + 13,4 %), la capacité de désendettement augmente également (désendettement passant de 8 ans en 2016 à 7,7 ans en 2018), grâce à une capacité d'autofinancement grandissante.

**Graphique 13 : Capacité de désendettement de la métropole d'Aix-Marseille Provence 2016-2018
(en M€ à gauche, en années à droite)**



Source : DGFIP

Graphique 14 : Endettement comparé de la commune et de l'EPCI 2016 (base 100)



Note : évolution de l'endettement de la commune et de la métropole, en base 100 pour 2016.

Source : DGFIP

2. Fiches thématiques

En complément du bilan financier de chaque ville, l'Institut Montaigne a décidé, dans le cadre de cette opération, de développer pour chacune des 11 villes étudiées des fiches thématiques, reprenant quelques indicateurs clés.

Voici les thématiques abordées :

- Culture, sport et tourisme ;
- Démocratie et vie locale ;
- Politiques sociales et éducation ;
- Sécurité ;
- Transports et mobilités ;
- Urbanisme et logement.

a) Culture, sport et tourisme

Indicateur	Valeur	Année
Budget alloué à la politique culturelle par habitant	139,2 €	2018
Nombre total d'équipements culturels pour 100 000 habitants	9,05	2017
Budget alloué à la politique sportive par habitant	89,3 €	2018
Nombre total d'équipements sportifs pour 100 000 habitants	96,9	2017
Nombre de nuitées touristiques	6 400 000	2018

Le budget de la ville de Marseille pour l'action culturelle a décru entre 2015 et 2018 (- 5 %), passant ainsi de 146,6 € en 2015 à 139,2 € par habitant en 2018, soit une évolution, au regard de la présentation du budget primitif de la ville, de 126 M € à 120 M€ sur la même période.

Le budget alloué à la politique sportive, toujours ramené au nombre d'habitants, a quant à lui augmenté (+ 11,2 %), progressant ainsi de 80,3 € en 2015 à 89,3 € en 2019.

Tant en matière de budget alloué à la politique culturelle et sportive qu'en matière d'offre d'équipements culturels et sportifs, Marseille présente des chiffres inférieurs à la moyenne des 11 villes étudiées dans le cadre de cette opération.

b) Démocratie et vie locale

Indicateur	Valeur	Année/période
Evolution de la population	+ 1,2 %	2011- 2016
Taux de participation aux dernières élections municipales	53,5 % au premier tour, 57,3 % au deuxième tour	2014
Nombre de conseils de quartier pour 1 000 habitants	-N/D	2017
Part du budget total définie de manière participative	0 %	2017
Nombre de commerces pour 1 000 habitants	16,1	2018

La démographie marseillaise a connu une timide augmentation de 2,8 % entre 2006 et 2016, dont + 1,2 % entre 2011 et 2016 (une progression, sur cette période, bien inférieure à l'évolution moyenne observée parmi les 11 villes étudiées dans le cadre de cette opération).

En comparant les scrutins de 2008 et de 2014, le taux de participation aux élections municipales de Marseille a reculé de 4 points environ au 1^{er} tour et de 6 points environ au 2^d tour, s'établissant respectivement à 53,5 % et à 57,3 % en 2014.

La ville de Marseille n'a pas élaboré de budget participatif.

Le nombre de commerces pour 1 000 habitants s'y établit à 16,1, faisant de Marseille la première ville en matière d'offre commerciale parmi les 11 villes étudiées (la moyenne s'établissant à 7,6).

c) Politiques sociales et éducation

Indicateur	Valeur	Année
Nombre de crèches pour 100 000 habitants	19,8	2018
Budget consacré à l'enfance et à l'éducation par habitant de moins de 15 ans	1 355 €	2018
Nombre d'hébergements pour personnes âgées pour 10 000 personnes de plus de 65 ans	5,4	2018
Budget consacré à la solidarité par habitant	16,9 €	2018
Taux de pauvreté (60 % du revenu médian)	26 %	2016

Entre 2017 et 2018, la commune de Marseille a réduit ses dépenses en faveur de l'action éducative et des actions portées par le centre communal d'action sociale. Le budget consacré à l'enfance et à l'éducation s'élève en 2018 à 1 355 € par habitant de moins de 15 ans, un chiffre largement inférieur à ce qui est alloué en moyenne par les 11 villes étudiées dans le cadre de cette opération.

La ville de Marseille compte 19,8 crèches pour 100 000 habitants, un chiffre ici encore bien inférieur à la moyenne des 11 villes (26,3 crèches).

Le taux de pauvreté (26 %) est de 6 points supérieur à la moyenne des 11 villes étudiées.

Enfin, le budget consacré à la solidarité s'établit à 16,9 € par habitant, soit un niveau très inférieur à la moyenne des 11 villes étudiées (77 € par habitant).

d) Sécurité

Indicateur	Valeur	Année
Dépenses de sécurité par habitant	192,6 €	2018
Police municipale armée	oui	2018
Nombre d'habitants par policier municipal	1 965	2018
Incivilités pour 10 000 habitants	242,1	2018

La ville de Marseille compte 438 policiers municipaux en 2018, soit 1 policier municipal pour 1 965 habitants, un chiffre comparable à la moyenne enregistrée dans les plus grandes villes françaises étudiées pour cette opération. Au cours de la période 2014-2018, la police municipale de Marseille a été armée et le nombre de policiers municipaux a augmenté de 9,8 %.

Le nombre d'incivilités dénombrées (20 872), rapporté à la population (242,1 incivilités pour 10 000 habitants), est inférieur à la moyenne enregistrée dans les 11 villes étudiées.

Les dépenses de sécurité ont connu une hausse de 8,9 % entre 2015 et 2018. Elles s'élèvent en 2018 à 192,6 € par habitant, faisant de Marseille, parmi les villes étudiées, celle qui y consacre le plus de moyens.

e) *Transports et mobilités*

Indicateur	Valeur	Année/Période
Kilomètres de lignes de métro et/ou de tramway	Métro : 22 km Tramway : 13 km	2019
Kilomètres de pistes cyclables pour 1000 habitants	0,09 km	2019
Nombre de vélos en libre-service pour 1 000 habitants	1,1	2016
Nombre annuel d'heures passées dans les embouteillages par conducteur	140	2018
Nombre annuel d'accidents corporels de la circulation pour 10 000 habitants	7,9	2017
Nombre de bornes de recharge électrique pour 1 000 habitants	0,08	2019
Part des transports en commun dans les modes de déplacement	28,1 %	2015
Part de la billetterie dans les recettes de fonctionnement en matière de transports	-N/D	-

Le mode de transport privilégié par plus de la moitié des Marseillais est la voiture (52,6 %). Cette situation reflète un usage secondaire des transports en commun (28,1 %, un chiffre inférieur à la moyenne des 11 villes étudiées dans le cadre de cette opération) ainsi qu'une présence réduite des moyens de mobilité douce ou électrique (0,08 borne pour 1 000 habitants, un chiffre également inférieur à la moyenne des 11 villes).

En 2015, une troisième ligne de tramway a été inaugurée, avec comme projet à terme de davantage relier le Nord et le Sud de la ville à horizon 2023.

Les Marseillais passent en moyenne 140 heures dans les embouteillages par an, ce qui est comparable à la moyenne constatée dans les 11 villes étudiées (143 heures).

La commune de Marseille compte 1,1 vélo en libre-service pour 1 000 habitants, ce qui en fait la ville la moins bien dotée parmi les 11 villes. La ville de Marseille présente également un nombre de kilomètres de pistes cyclables pour 1 000 habitants (0,09) très inférieur aux autres villes. Un nouveau plan, élaboré pour les cinq prochaines années, doit porter le réseau de pistes cyclables à 250 km.

Enfin, le nombre d'accidents corporels de la circulation a augmenté de 50 % sur la période 2015-2018 et s'élève aujourd'hui à 7,9 pour 10 000 habitants par an. Cela reste inférieur à la moyenne enregistrée dans les 11 plus grandes villes françaises (12,7).

f) Urbanisme et logement

Indicateur	Valeur	Année/période
Part des logements sociaux	20,1 %	2019
Part des logements vacants	7,8 %	2016
Evolution du nombre de logements dont la commune a autorisé la construction	+ 2,4 %	2014-2018
Evolution du nombre de m ² dont la commune a autorisé la construction	+ 10,3 %	2014-2018
Taux de propriétaires parmi les résidences principales	44 %	2016
Evolution des zones végétales et boisées	- 0,2 %	2013-2016

Si l'on compare les chiffres de 2018 à ceux de 2014, les autorisations de constructions octroyées par la ville de Marseille ont progressé, de 2,4 % en nombre de logements, et de 10,3 % en termes de m². En 2018, la ville a ainsi autorisé la construction de 5 241 logements, contre 5 118 en 2014.

Parallèlement, la part des logements vacants est resté stable (+ 0,6 point entre 2011 et 2016), s'établissant à 7,8 % en 2016, tout comme celle des logements sociaux, qui s'établit à 20,1 % en 2019.

Le taux de propriétaires parmi les résidences principales est de 44 %, un chiffre nettement supérieur à la moyenne des 11 villes étudiées dans le cadre de cette opération. Avec un taux de logements sociaux établi à 20,1 % en 2019, Marseille se situe dans la moyenne de ces 11 villes.

Le développement urbain de Marseille est caractérisé par la deuxième phase, lancée en 2007, du projet portée par Euroméditerranée, l'établissement public d'aménagement de Marseille. Depuis son lancement, l'établissement public a ainsi permis :

- la réhabilitation de 7 000 logements ;
- la construction de 18 000 logements neufs, d'un million de m² de bureaux et de 270 000 m² à destination des commerces ;
- le développement de 40 hectares d'espaces verts et d'espaces publics.

3. Sources et méthode

a) Fiche financière

Les chiffres utilisés pour le bilan de la santé financière de la ville sont tous publics. Ils proviennent des documents budgétaires de la ville et des données comptables centralisées par le ministère de l'économie et des finances.

Liste des sources :

- www.collectivites-locales.gouv.fr pour les données comptables du ministère de l'économie et des finances ;
- <http://www.impots.gouv.fr/portal/dgi/public/> pour les statistiques (taux, assiettes, produits) des impôts locaux ;
- <http://mairie.marseille.fr/administration-de-la-commune/le-budget> pour les comptes administratifs et rapports financiers de la ville.

Le bilan de santé ne constitue pas une analyse approfondie et technique des comptes de la ville mais une présentation simplifiée des grands paramètres financiers qui seront gérés par le prochain conseil municipal.

b) Culture, sport et tourisme

Budget alloué à la politique culturelle par habitant : Compte administratif 2018 et données population Insee

Nombre total d'équipements culturels pour 100 000 habitants : Base permanente des équipements 2018 : Sports, loisirs et culture – France communes

Budget alloué à la politique sportive par habitant : Compte administratif 2018 et données population Insee

Nombre total d'équipements sportifs pour 100 000 habitants :

- Base permanente des équipements 2018 : Sports, loisirs et culture – France communes
- Populations légales 2016 des communes – INSEE (27/12/2018)

Nombre de nuitées touristiques : https://statistiques-locales.insee.fr/#c=indicator&i=tcrd020_hotels.freq_hotel&s=2018&view=map2

c) Démocratie et vie locale

Evolution de la population : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/zones/3681328?debut=0>

Taux de participation aux dernières élections municipales :

[https://www.interieur.gouv.fr/Elections/Lesresultats/Municipales/elecresult_MN2014/\(pat h\)/MN2014/index.html](https://www.interieur.gouv.fr/Elections/Lesresultats/Municipales/elecresult_MN2014/(pat h)/MN2014/index.html)

Nombre de conseils de quartier pour 1 000 habitants : Site internet de la commune

Part du budget total définie de manière participative :

- Compte administratif 2017
- Compte de gestion 2017

Nombre de commerces pour 1 000 habitants :

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/3568602?sommaire=3568656>

d) Politiques sociales et éducation

Nombre de crèches pour 100 000 habitants :

- Insee, [base permanente](#) des équipements 2018
- Insee, dossier complet de la commune

Budget consacré à l'enfance et à l'éducation par hab de moins de 15 ans :

- Pour le budget : rapports des comptes administratifs
- Pour la population : Insee, [statistiques locales](#)

Nombre d'hébergements pour personnes âgées pour 10 000 personnes de plus de 65 ans :

- Insee, [base permanente](#) des équipements 2018
- Pour la population : Insee, [statistiques locales](#)

Budget consacré à la solidarité par habitant :

- Pour le budget : compte administratif 2018
- Pour la population : Insee, [statistiques locales](#)

Taux de pauvreté (60% du revenu médian) : Insee, Filosofi 2019

e) Sécurité

Dépenses de sécurité par habitant :

- Pour les dépenses de sécurité : comptes administratifs
- Pour le nombre d'habitants : INSEE

Police municipale armée:

Fichier data.gouv:

<https://www.data.gouv.fr/fr/datasets/police-municipale-effectifs-par-commune/#>

Nombre d'habitants par policier municipal :

- Pour le nombre de policiers municipaux : <https://www.data.gouv.fr/fr/datasets/police-municipale-effectifs-par-commune/#>
- Pour le nombre d'habitants : INSEE

Incivilités pour 10 000 habitants:

<https://static.data.gouv.fr/resources/crimes-et-delits-enregistres-par-les-services-de-gendarmerie-et-de-police-depuis-2012/20190311-161302/crimes-et-delits-enregistres-par-les-services-de-gendarmerie-et-de-police-depuis-2012.xlsx>

f) Transports et mobilités

Kilomètres de lignes de métro et/ou de tramway :

- Sites des autorités organisatrices des transports

Kilomètres de pistes cyclables pour 1 000 habitants :

- Site www.amenagements-cyclables.fr (données Open Street Maps)
- Cartes des pistes cyclables : www.pistes-cyclables.com.

Nombre de vélos en libre-service pour 1 000 habitants :

<https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/sites/default/files/2019-09/2018-comptes-transports-f-transports-voyageurs.xls>

Nombre annuel d'heures passées dans les embouteillages par conducteur :

- Centre for Economics and Business Research
- <http://inrix.com/scorecard/>

Nombre annuel d'accidents corporels de la circulation pour 10 000 habitants :

<https://public.opendatasoft.com/explore/dataset/accidents-corporels-de-la-circulation-millesime/table/?sort=datetime>

Nombre de bornes de recharge électrique pour 1 000 habitants: Somme du nombre des bornes standards, semi-accélérées, accélérées et rapides sur les limites géographiques de la ville :

<https://fr.chargemap.com/map>

Part des transports en commun dans les modes de déplacement : Insee, recensement de la population 2015, exploitation complémentaire. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/3714237#graphique-Figure1> Figure 2 « Proportion des différents modes de déplacement principal domicile-travail des salariés résidant dans les villes-centres des aires urbaines de plus de 400 000 habitants »

g) Urbanisme et logement

Part des logements sociaux : Site de la ville

Part des logements vacants :

- <https://www.insee.fr/fr/statistiques/3564300?sommaire=3561690#consulter>
- <https://www.insee.fr/fr/statistiques/zones/1405599?debut=0&q=Compareur+de+erritoire>

Evolution du nombre de logements et de m² dont la commune a autorisé la construction :

<http://developpement-durable.bsocom.fr/Statistiques/TableViewer/tableView.aspx?ReportId=14235>

Taux de propriétaires parmi les résidences principales :

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/3564300?sommaire=3561690#consulter>

Evolution des zones végétales et boisées de la commune :
www.cerema.fr/system/files/documents/2018/05/evol_naf_com_2006_2016.ods

MUNICIPALES 2020

Les 11 plus grandes villes de France
en chiffres sur :

[institutmontaigne.org/
municipales2020](https://institutmontaigne.org/municipales2020)

INSTITUT
MONTAIGNE

